

*Contrat d'apprentissage signé avec une entreprise  
pour une durée de 1 ou 2 ans*

## **En 2 ans : BTS Informatique de Gestion (IG) En 2 ans + 1 an : BTS IG + chargé de Projet en Systèmes Informatiques Appliqués**

Vous êtes passionné(e) par les réseaux informatiques.  
L'administration et la maintenance d'un parc informatique vous  
plaisent. Vous voulez développer des programmes informatiques.  
Vous êtes titulaire d'un BAC S, ES, STI, STT ou BAC PRO MRIM.  
(pour d'autres BAC nous contacter)  
Vous avez moins de 26 ans.  
**Devenez Informaticien**

(pour les plus de 26 ans, d'autres propositions de contrats existent : nous  
contacter)

### **Quelles sont les missions de ce métier ?**

- ▶ Concevoir des solutions informatiques.
- ▶ Installer et sécuriser un réseau informatique.
- ▶ Ecrire et mettre au point des programmes.
- ▶ Réaliser des sites web dynamiques.
- ▶ Assister les utilisateurs.
- ▶ Rédiger des documentations.

### **On peut faire quoi comme métier?**

- ▶ Technicien réseaux.
- ▶ Administrateur systèmes et réseaux.
- ▶ Développeur informatique.
- ▶ Analyste programmeur.
- ▶ Intégrateur web.

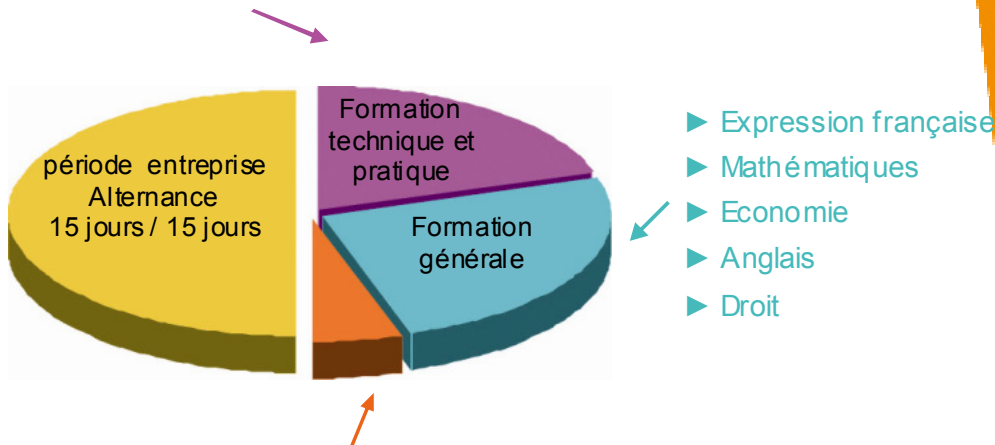
### **Dans quelles entreprises peut-on être apprenti(e) ?**

- ▶ Éditeurs de logiciels.
- ▶ Sociétés de services en informatique.
- ▶ Installateur de réseaux informatiques.



## Quel est le contenu de la formation ?

- ▶ Architecture matérielle des systèmes informatiques
- ▶ Architecture logicielle des systèmes informatiques
- ▶ Développement d'applications informatiques
- ▶ Réseaux informatiques
- ▶ Actions professionnelles + projet entreprise



Accompagnement de l'apprenti tout au long de son parcours pour le préparer à l'entrée dans sa vie professionnelle :

- ▶ Accueil
- ▶ Séminaire d'intégration
- ▶ Suivis pédagogiques
- ▶ Projet professionnel
- ▶ Bureautique / Internet
- ▶ Prévention des risques

### 2 options :

- développeurs d'application
- administrateurs de réseaux

En fonction du profil du candidat, nous pouvons mettre en place des **parcours personnalisés** pour optimiser la formation :

1. Évaluation des acquis au départ (mesure des écarts)
2. Élaboration du parcours
3. Suivi de la progression et validation des compétences acquises en centre et entreprise (suivi et évaluation)



Des permanences d'accueil dans nos pôles pédagogiques spécialisés pour organiser le soutien individuel

Une cellule d'écoute indépendante